

## Devenez Agent de Sûreté Aéroportuaire

**Vous rêvez d'un métier dans le domaine aéroportuaire, qui vous offrirait une rémunération attractive et de grandes responsabilités ?**

**Alors le métier d'Agent de Sûreté Aéroportuaire est fait pour vous.**

Du contrôle de bagages au contrôle, à l'accueil et l'assistance aux passagers, aux équipages et aux personnels d'aéroport, les missions des Agents de Sûreté Aéroportuaire sont diverses et variées et offrent l'avantage de travailler en équipe.

De plus, l'Agent de Sûreté Aéroportuaire est véritablement intégré dans la vie de l'aéroport, environnement cosmopolite et dynamique, qui permet le contact avec un public international.

Outre l'intérêt de ce poste, l'Agent de sûreté aéroportuaire dispose à l'embauche, d'une rémunération conventionnelle supérieure au SMIC d'environ 10 % (hors primes) et peut voir sa carrière évoluer rapidement.

Pour exercer cette activité, vous devez être titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent de Sûreté Aéroportuaire (ASA).

Afin de vous permettre de pouvoir accéder à cette profession, Securitas Transport Aviation Training, ouvre un stage de formation CQP ASA Typologie 10 (Mention Généraliste).

Securitas Transport Aviation Training, organisme de formation expert dans les métiers de la sûreté aéroportuaire, est reconnu pour son sérieux, son professionnalisme et vous garantit une formation de qualité (Certifié ISO 9001).

### **Durée de la Formation :**

26 jours - 177 heures (hors examens)

### **Objectif de la Formation :**

Rendre les stagiaires opérationnels à 100 % sur la totalité des missions de sûreté certifiées.

### **Contenu de la Formation :**

- Tronc commun (partie sécurité) : 41 heures
  - SST (14h)
  - Environnement Juridique de la sécurité privée (16h)
  - Gestion des risques et des situations conflictuelles (5h)
  - Transmission des consignes et informations (6h)
- Formations spécifiques sûreté : 136 heures portant sur les points suivants
  - 11.2.3.1 Inspection filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
  - 11.2.3.2 Inspection filtrage du fret et du courrier
  - 11.2.3.3 Inspection filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport
  - 11.2.3.4 Inspection filtrages des véhicules
  - 11.2.3.5 Contrôle d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

### **Securitas Transport Aviation Training Sarl**

Organisme de formation agréé pour les formations CQP ASA

Continental Square I  
2, Place de Londres  
BP18764  
95727 Roissy CDG Cedex  
France

Tél + 33(0)1 49 19 81 90  
Fax + 33(0)1 49 19 91 97  
securitas.fr

SARL au capital de 8 000€  
501 682 108 RCS Paris  
Déclaration d'activité N° 11  
75 4287275 du 27 mars  
2008 délivré par la  
DRTEFP d'Ile-de-France

**Découpés ainsi :**

- Théorie et pratique hors équipements (74h)
- Théorie équipements (12h)
- Imagerie et pratique équipements (50h)

**Examens :**

*Validation du Tronc Commun par un jury CQP (QCM)*

*Validation de la partie Sûreté par un examen de Certification (QCM + épreuve pratique d'imagerie)*

**Date prochain stage :**

*du 22 juin au 28 juillet 2015.  
(Examens fin juillet 2015)*

**Coût :**

*2.124 € HT soit 2.548.80 € TTC  
(+143 € de frais d'examen ENAC et ADEF)*

**Sources de financement possibles :  
(renseignez-vous auprès des organismes interlocuteurs)**

*Pôle emploi / FONGECIF (CIF) / OPCA (CPF) /  
Mission Locale / Mairie...*

**Lieu de la formation :**

*ROISSY CDG*

**Conditions d'inscription et pré-requis :**

- Etre de nationalité française ou ressortissant(e) de l'Union Européenne,
- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Avoir un n° d'autorisation préalable délivré par le CNAPS (le demande se fait en préfecture avec un délai moyen d'obtention de 5 semaines, contactez-nous pour plus d'information),
- Valider les tests de sélection
- Avoir un casier judiciaire vierge.  
Demander le bulletin n° 3 de votre casier judiciaire (<https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>)

**Attention :**

vosre inscription ne sera définitive qu'après obtention de votre n° d'autorisation préalablement délivrée par le CNAPS et validation par Securitas Transport Aviation Training (sous réserve de l'atteinte d'un nombre suffisant de participants).

**POUR VOUS INSCRIRE, CONTACTEZ NOUS AVANT LE 15 MAI 2015** au 01.49.19.81.90 ou par mail à [stat@securitas.fr](mailto:stat@securitas.fr).